

LE DETECTIVE

Troisième partie de l'ASSASSINÉ VIVANT, par Jean Bruno.

I

PRÈS DES ANDELYS

Perregaud avait une façon particulière de regarder les gens dont il voulait obtenir des aveux qui ne manquait jamais son effet. Albert Gatiou, c'est-à-dire Bel-Ceil, n'était point un mauvais sujet, et placé dans une autre condition sociale, il se fût assurément fait remarquer par la sévérité de ses principes ; mais le pauvre diable avait toujours vécu parmi des gens se faisant un jeu de violer les lois et de braver l'autorité, et il ne connaissait que bien imparfaitement la ligne de démarcation qui sépare le bien du mal. Il se croyait compromis dans l'affaire de Lebois, et il se cachait dans la crainte d'être poursuivi.

—Je vous jure, monsieur, que je n'ai pas touché un centime de l'argent que l'homme avait dans sa sacoche, répliqua-t-il en baissant la tête ; c'est le patron qui a tout pris, et encore ça ne lui a guère profité puisqu'on a vendu le Jean-Paul quelques semaines plus tard.

—Je ne vous accuse pas ; seulement je veux que vous me disiez correctement ce qui s'est passé après la chute sur votre bateau de l'individu qu'on venait de jeter du haut du pont de l'Alma.

—Il ne faut pas trop en vouloir au patron, monsieur ; quand il est à jeun, on peut lui faire entendre raison, mais, lorsqu'il a bu, ce n'est plus un homme, et malheureusement il était rond comme un tonneau ce soir-là.

—Enfin le malheureux tombé sur le bateau était encore vivant ?

—C'est vrai.

—Et vous l'avez jeté à l'eau après l'avoir dépouillé ?

—Non, monsieur, je n'ai pas voulu, car ç'aurait été véritable assassinat. Mme Métayer disait que c'était le meilleur moyen de s'en débarrasser, mais je me suis mis en travers et ça a manqué de faire une batterie.

—Qu'avez-vous fait de cet homme ?

—On l'a gardé à bord du Jean-Paul sans rien dire, puis Métayer a jeté ses habits et un paquet de linge tachés de sang dans la Seine.

—En quel endroit ?

—Entre Epinay et Argenteuil.

Perregaud reconnut que le Borgne lui disait la vérité, et il poursuivit son interrogatoire avec l'espérance d'apprendre enfin des choses de nature à changer la situation de Michel.

—Ce malheureux a-t-il vécu encore longtemps ? demanda-t-il ensuite à Bel-Ceil.

—Deux jours et demi. Nous l'avons porté à terre avec le patron pendant la nuit sans qu'il ait repris connaissance.

—Comment ! cet homme n'était pas mort et vous l'avez sans doute abandonné sans secours dans un lieu désert ? reprit sévèrement l'inspecteur de la sûreté.

—Dame ! monsieur l'agent, c'est déjà bien heureux que j'aie pu empêcher Métayer de l'achever, fit le Borgne.

—Mais c'est presque un assassinat que vous avez commis.

—Je ne croyais pas... balbutia Bel-Ceil, qui n'éprouvait évidemment aucun remords de son action.

—Où avez-vous laissé cet infortuné ?

—Dans les champs, au milieu d'un sentier qui devait conduire à une maison dont il m'a paru voir le toit, car la nuit était très noire et on distinguait à peine les arbres et les buissons. Le pauvre diable geignait d'une façon pitoyable, ça m'arrachait le cœur, mais je ne pouvais rien faire pour lui. D'ailleurs, il avait une fièvre de cheval et battait la campagne comme un fou.

—Vous souvenez-vous de quelques-unes de ses paroles ?

—Non ; vous comprenez qu'on ne fait pas attention à ce que dit un pauvre innocent. Cependant, attendez, oui, il répé-

tail souvent des noms de femmes, ses parentes, sans doute...

—Quels étaient ces noms ?

—Genoïdvo... Ah ! pour cela je suis sûr de ne pas me tromper, j'ai eu une cousine qui s'appelait comme ça...

—Et l'autre nom ?

—Joséphine... Clémentine... Je ne sais point...

—Ne serait-ce pas Delphine ?

—C'est cela même, monsieur l'agent. Je vois que vous connaissez l'affaire mieux que moi...

—Alors, vous avez abandonné cet homme à une centaine de mètres de la Seine ?

—Il y avait peut-être bien plus que ça. Autant que je peux me souvenir, nous étions à environ une lieue en amont des Andelys.

—Reconnaissez-vous ce lieu ?

—Hum ! ce serait difficile. Pendant la nuit, on ne remarque rien.

—Eh bien ! faites un appel à vos souvenirs, car je vais vous emmener cet après-midi, et si vous ne retrouvez pas l'endroit dont vous parlez, je me verrai à regret dans la nécessité de vous conduire au dépôt.

En entendant ces mots, le Borgne fut pris d'une grande frayeur, et il dit à Perregaud d'un ton suppliant :

—Grâce, monsieur l'agent, ne me faites pas arriver de désagrément. Je vous assure que j'ai protégé l'homme tombé sur le bateau le mieux que j'ai pu ; mais je n'étais pas le maître ; sans ça, oh sans ça, j'aurais prévenu tout de suite le commissaire et j'aurais rendu l'argent. D'abord, je le jure sur les cendres de ma pauvre bonne femme de mère, que Dieu ait son âme, je n'ai pas voulu ce qui m'entrerait dans l'œil des écus renfermés dans sa sacoche.

—Je vous crois, mais j'exige que vous retrouviez l'endroit où vous avez déposé le garçon de recettes, car ce malheureux était un garçon de recettes.

—Il paraît, monsieur l'agent.

—Dans le cas contraire, je vous le répète, je me verrai contraint de procéder à votre arrestation.

—Oh ! non, ne faites pas ça. Jusqu'à ce jour on ne m'a jamais mis en prison, et je sens que je ne pourrais point supporter d'être enfermé. Puisque vous le voulez, j'irai aux Andelys avec vous et j'essaierai de me reconnaître ; mais il me sera impossible de payer ma place en chemin de fer.

—Je la paierai, moi.

—Vous êtes trop honnête, monsieur l'agent. Quand donc faudra-t-il se tenir prêt à partir ?

—Trouvez-vous à la gare Saint-Lazare à midi.

—C'est que je n'ai pas d'autres habits que ceux-ci, et ça vous ennuiera peut-être de voyager avec un particulier si mal ficelé.

Perregaud rassura le pauvre diable, et il le quitta après lui avoir fait de nouveau promettre de se trouver à l'heure dite au rendez-vous. En rentrant à Paris l'inspecteur de la sûreté marchait avec précipitation. On voyait qu'il était fort préoccupé, car il parlait par moments tout haut et faisait des gestes comme s'il avait prononcé un discours en public.

—Si Lebois n'était pas mort ? se disait-il ; on ne peut répondre de rien. Quel coup d'éclat au palais si je le ramène au moment où Michel Renaud sera introduit dans la salle. C'est mardi, c'est-à-dire dans quatre jours que ce malheureux jeune homme sera jugé. A moins d'un miracle, il me semble bien difficile de le sauver.

Ce qui me rend furieux dans cette affaire, c'est de voir l'audace et l'insolence de Courbin. Rien ne m'ôtera de l'esprit la conviction qu'il a fait le coup, mais les preuves manquent, et les magistrats ne semblent pas disposés à recommencer l'instruction. Dans tous les cas, j'espère bien le pincer au sujet de Chamourac. Il faudra qu'il dise où et comment il a reconnu Louis Thénard. Quand le chef de la sûreté saura que j'ai découvert chez Courbin plusieurs cartes portant le nom de ce mystérieux personnage, la chose se corsera.

Lorsque Perregaud rejoignit l'évadé de la Nouvelle-Calédonie